

Conseil Municipal d'Avançon

Compte rendu de la séance du 18 Janvier 2013

Président : Mr Laurent NICOLAS

Secrétaire de séance : Mr Pascal THOMAS (à l'unanimité)

Etaient présent(e)s : Mme Carole TASSET,

Mrs Thierry BOREL, Stéphane JACOB, Joseph LESBROS, Laurent NICOLAS, Pascal THOMAS.

Etaient absent(e)s : Mrs Joël EYRAUD (excusé), Michel MAUREL (excusé)

Mme Nathalie GIAIME (excusée)

La séance est ouverte à 20h10.

Approbation du Compte rendu de la séance du 14 décembre 2012 à l'unanimité (6/6)

1- Location appartement communal

L'appartement situé au premier étage de l'ancienne mairie est libre depuis le 01/01/2013.

Une annonce a été publiée dans le Dauphiné Libéré des 5/8 et 9 décembre 2012, réponse à donner avant le 25/12/2012.

Une seule demande a été reçue, de Mr VAN OOST Benjamin et Mme SIRACUSE Cyrielle, qui doivent construire leur logement au village.

Mr Nicolas signale que des travaux de plomberie ont été effectués pour l'installation de robinet d'arrêt et de compteur d'eau au niveau des logements communaux de l'ancienne mairie.

Vote à l'unanimité (6/6) pour l'attribution du bail locatif à Mr VAN OOST Benjamin et Mme SIRACUSE Cyrielle.

2- Demande de subvention du Collège de la Bâte-neuve / Voyage à Paris.

Demande de subvention de Mme Céline Bérard, enseignante en français au Collège de la Bâtie Neuve, pour participer au frais d'un voyage scolaire à Paris, du Lundi 31 avril au samedi 5 mai 2013, à but culturel. De nombreuses visites sont prévues (Tour Eiffel, Château de Versailles, Musée du Louvres, Jardin des Plantes, Cité des sciences, une soirée théâtre à la Comédie Française....)

Ce voyage concerne 55 élèves de 5^{ème} et 4^{ème}, dont 2 élèves seraient résident à Avançon. Le prix par élève est de 325 €. La commune de la Bâtie Neuve a proposé une subvention.

Vote à l'unanimité (6/6) pour attribuer une subvention (par élève) d'un montant identique à la subvention (par élève) accordée par la commune de la Bâtie-Neuve

3- Demandes de Subventions

Demande des subventions pour l'année 2013.

- ADMR 350 €
- Prévention Routière 100 €

- Croix Rouge 300 €
- Fanfare du Piolit 300 €

Toutes ces subventions sont votées pour à l'unanimité (6/6)

Demande de subvention de AFSEP (association Française des sclérosés en plaque):
vote contre l'attribution d'une subvention à l'unanimité (6/6)

4- Questions Diverses

Informations :

- Un conseil municipal est prévu le vendredi 22/02/2013 en présence de délégué de l'ONF pour établir et délibérer sur le programme forestier des 20 ans à venir
- Vœux de la mairie le dimanche 27/02/2013 à 10h30 à la mairie

La séance est levée à 21h20.